

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication à l'occasion de la conférence de presse « art & entreprise, pour conjuguer culture et monde du travail » du mardi 8 avril 2014

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi de vous présenter le programme « art & entreprise, pour conjuguer culture et monde du travail » autour de 3 belles initiatives qui me tiennent à cœur parce qu'elles permettent de favoriser la rencontre entre l'art et chacun de nos concitoyens.

La responsabilité qui est la nôtre aujourd'hui, celle de mon ministère et de tous les acteurs culturels qui irriguent notre territoire, est de créer les conditions d'une véritable culture en partage dans une période où la tentation est au repli sur soi et à la peur de l'autre.

Pour cela, il faut surmonter les résistances et les réticences qui sont autant d'obstacles à la rencontre avec l'art. Je veux faire voler en éclat l'idée, fortement ancrée dans l'esprit d'un grand nombre de nos concitoyens, que la culture, ce n'est pas pour eux. Je veux faire sauter les verrous et enrayer les déterminismes sociaux, culturels ou éducatifs, qui trop souvent dissuadent de fréquenter un lieu de culture de peur de s'y sentir déplacés.

Aujourd'hui, pour créer en chacun de nos concitoyens les conditions d'une proximité, d'un contact avec l'art et un sentiment d'égalité face à l'émotion artistique, je veux provoquer la rencontre des gens avec les artistes et les œuvres d'art dans leurs lieux de vie.

Depuis mon arrivée rue de Valois, j'ai donc privilégié trois espaces de la vie quotidienne qui me semblent les plus emblématiques :

- **l'école** : puisque c'est là que tout commence et que notre modèle républicain s'exerce en premier lieu pour une plus grande justice sociale et l'émancipation de chacun, autour du grand projet d'éducation artistique et culturelle qui a rencontré la très forte mobilisation de nos établissements publics et des opérateurs culturels.
- **l'espace public** : je lancerai très prochainement la Mission Nationale pour l'Art et la Culture dans l'Espace public pour réaffirmer la nécessité de la création artistique dans la rue.
- aujourd'hui, c'est **le monde du travail** que je souhaite mettre en avant.

Chacun d'entre nous passe un temps important sur son lieu de travail. Après le domicile, c'est souvent le lieu avec lequel nous entretenons le lien le plus familier et le plus personnel. En cette période de crise, il est indispensable de mobiliser nos efforts en direction d'un espace qui est devenu pour beaucoup un lieu de souffrance et de mal-être.



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Faire entrer l'art dans le monde du travail, c'est l'occasion de l'ouvrir à un large public : la résidence d'artiste, l'exposition d'œuvres sont autant d'occasions de voir à travers le regard du visiteur des espaces et des méthodes de travail dont on redécouvre la singularité. C'est une source de fierté.

Ce lien renouvelé entre le monde du travail et la culture, c'est au nom de l'intérêt général que je veux l'encourager :

Pour les employés, elle est un vecteur d'émancipation et de cohésion. Une expérience intime et collective, source de fierté et de liberté.

Pour les entreprises, elle peut être un levier de développement et d'ouverture, une source d'innovation et d'audace, un moyen d'ancrage et de rayonnement dans le territoire.

Pour les artistes qui s'investissent dans ces démarches, ce sont de nouveaux horizons qui s'ouvrent avec de nouveaux moyens de production. et la possibilité d'explorer un champ unique, celui de la relation du travailleur à son lieu, ses outils, ses méthodes de travail et son équipe.

Avec ce programme « art et entreprise, pour conjuguer culture et monde du travail », **je veux impulser une véritable dynamique nationale autour de ces enjeux, mobiliser les acteurs et créer un effet d'entraînement sur tout le territoire.**

Je veux aussi continuer à mettre en œuvre ce que nous avons amorcé avec l'éducation artistique et culturelle : **une approche innovante et participative de l'accès de tous à la culture.** Ces trois initiatives me semblent exemplaires en ce qu'elles permettent, chacune à sa manière, de sortir des logiques éducatives au sens traditionnel. Participatives et collectives, elles s'inscrivent dans le temps et l'espace du vécu pour transformer chacun de nos concitoyens non pas en objet d'une politique culturelle mais en acteur, en sujet de sa propre pratique.

Ces trois initiatives, que sont-elles ?

Tout d'abord, « **Culture et Monde du travail** » qui a pour ambition de favoriser et de rendre familière la fréquentation des institutions culturelles en allant chercher le public où il se trouve : sur son lieu de travail.

Prenant appui sur les comités d'entreprise qui animent au quotidien la vie culturelle et sociale de l'entreprise et de ses salariés, l'objectif est de créer une dynamique autour d'un projet culturel commun pluriannuel et territorial pour développer des actions de médiation et des pratiques artistiques et culturelles. Nous allons signer aujourd'hui une convention cadre avec les comités d'entreprise pour favoriser l'accès à la culture des salariés des entreprises et faire de l'entreprise un terreau culturel.

Avec **Les Résidences d'artistes**, il s'agit de faire entrer la culture sur le lieu de travail et de faire des employés non seulement le public privilégié mais surtout des acteurs à part entière du projet artistique.

Ce sont donc cinq résidences d'artistes qui sont lancées sur des sites industriels par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, à

l'occasion de la « Semaine de l'industrie » du 7 au 13 avril. Ce sont des projets exceptionnels qui permettent de créer une véritable dynamique créative autour du partenariat unique entre un artiste et une entreprise locale.

Quant à « **L'entreprise à l'œuvre** », elle s'attaque aux réticences et aux résistances qui font obstacle à la rencontre avec l'art sous sa forme la plus exigeante tout en transformant l'entreprise en espace d'exposition grâce au prêt d'objets et d'œuvres provenant de musées et autres collections publiques, privées, nationales ou territoriales.

J'invite dès maintenant les institutions culturelles en région et les collections privées, y compris les collectionneurs particuliers, à se joindre à l'opération "l'entreprise à l'œuvre" qui sera lancée en octobre 2014 et renouvelée tous les ans.

Ce programme national dont je viens de vous présenter les 3 actions complémentaires a rencontré le soutien et la forte mobilisation des entreprises, des musées, des dracs et des collectivités territoriales, je les en remercie.

Je tiens aussi à saluer, pour « Culture et monde du travail », les comités d'entreprise signataires : l'Association nationale de Coordination des Activités de Vacances, la Caisse Centrale d'Activités Sociales des Industries électrique et gazière, les Cheminots PACA, le Comité d'Etablissement Régional SNCF Paris Sud Est, le Cezam, le Comité d'établissement de la SNECMA-Gennevilliers, le Comité Régie d'Entreprise RATP.

Pour les résidences d'artistes, je remercie les entreprises locales, leurs dirigeants, les élus de la région et les artistes : Guillaume Leblon chez Feutres Depland et Terrade dans le Limousin, Maria Cristina Escobar chez France Lanord et Bichaton en Lorraine, Maeva Barrière chez Poulton en Midi – Pyrénées, la Compagnie Organic Orchestra au CNAS en Rhône – Alpes, Arnaud Vasseux chez les Tuileries Monier en Provence – Alpes - Côte d'Azur.

Pour « l'entreprise à l'œuvre », je salue le Musée du Moyen-âge de Cluny, le Musée de la Renaissance d'Ecouen, le Musée Guimet, le Musée Marc Chagall, le Musée national Fernand Léger, le Mobilier national, le Centre national des Arts plastiques, la Cité de la céramique et le musée du quai Branly.

Mesdames et messieurs,

L'art s'invite dans nos vies, tout particulièrement sur notre lieu de travail, accueillons-le, encourageons-le ! C'est par là que se construit une citoyenneté qui porte en elle l'émancipation individuelle et collective. Une citoyenneté qui permette le plein épanouissement des valeurs républicaines de liberté et d'équité pour une société plus juste et plus belle.

Je vous remercie.